

FICHE D'INSCRIPTION

Marché de Noël

SAMEDI 5 DECEMBRE 2026

de 14h à 21h et

DIMANCHE 6 DECEMBRE 2026

de 10h à 18h

(en extérieur - sous stands)

FICHE A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT AVANT LE 30/06/2026

**à : Céline CORBINEAU - CDF – 53 RUE BENOITE GROULT
44840 LES SORINIÈRES**

NOM : **Prénom :**

ADRESSE :

.....

N° TEL : **CATEGORIES DE CREATIONS :**

ADRESSE MAIL :

Que proposerez-vous comme produits aux visiteurs :

.....

.....

.....

1 table (2,50m linéaires x 0,80m) = 30€

2 tables de 2,50mx0,80m = 50€

**Paiement par chèque (ordre : Comité des Fêtes) à joindre à cette fiche
Encaissement après le marché de Noël**



Comité des Fêtes
DES SORINIÈRES

cdf.marchedenoel@gmail.com - 06 07 38 95 62 (Céline)

Règlement du Marché de Noël 2026

- Article 1 :** La manifestation est organisée, **le samedi 5 et le dimanche 6 décembre 2026** par le Comité des Fêtes des Sorinières en partenariat avec le Ressor et la Ville des Sorinières. Le Marché de Noël est réservé aux particuliers et aux professionnels qui souhaitent exposer leurs **créations artisanales (uniquement)**.
Horaires : de 14h à 21h le samedi 5 et de 10h à 18h le dimanche 6, en extérieur sous chapiteaux de 4m50x3m (2 exposants par stand).
Lieu de l'exposition : Place Simone Veil – Les Sorinières 44840
Les exposants sont accueillis à **partir de 11h le samedi et à partir de 9h le dimanche**.
L'emplacement de chaque exposant est déterminé à l'avance par l'équipe organisatrice.
Les véhicules des exposants sont à stationner suivant les instructions sur place, veillez à bien respecter les consignes de sécurité (laisser libre le passage Pompiers !!)
- Article 2 :** **Prix : 1 table (2m50x0,80m), 2 chaises et 2 grilles = 30€ / 2 tables de 2m50x0,80m = 50€**
Le paiement doit se faire impérativement avant la manifestation par chèque l'ordre du Comité des Fêtes accompagné de la fiche d'inscription remplie avant le 30 juin 2026.
Ceci validera l'inscription. Le chèque ne sera encaissé qu'après la manifestation.
Stand avec électricité gratuite fournie par l'organisation (vos rallonges électriques doivent être munies d'un interrupteur). **Il ne doit pas être branché de matériel électrique supérieur à 100W.**
- Article 3 :** **Chaque exposant** s'engage à ne présenter que des créations artisanales. En aucun cas ce Marché de Noël ne recevra des exposants revendant des marchandises non fabriquées artisanalement, sauf exception validée par les membres du bureau du Comité des Fêtes.
- Article 4 :** **Les articles exposés** sont entièrement sous la responsabilité de leur propriétaire. Le comité organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que perte, casse, vol ou autre détérioration. Chaque exposant est tenu responsable du matériel qu'il expose (produits inflammables, dangereux...). Il doit également se référer à son assurance afin de couvrir tout dommage responsable éventuel.
- Article 5 :** En ce qui concerne **la restauration (sandwiches, frites, bar)**, un stand est tenu par le Comité des Fêtes. Les commerçants de la Place (Lunetier, Sport, Poissonnerie, Fromagerie, Esthéticienne) participeront à cette manifestation en ouvrant leur boutique sur les deux jours.
- Article 6 :** Il est prévu une **publicité** importante sur la commune : flyers répartis dans les commerces, journal municipal, boîtes aux lettres. Des annonces seront mises en ligne sur le net.
- Article 7 :** **En cas d'annulation** de la part de l'exposant, il est demandé de prévenir au plus tôt la personne responsable des inscriptions afin de pouvoir installer un nouvel exposant.
Le montant de l'inscription versé ne pourra être remboursé (sauf cas de force majeure).
- Article 8 :** **Pour le bon déroulement** de ce Marché de Noël, le Comité des Fêtes demande à toutes les personnes exposantes de faire de leur mieux pour assurer une bonne ambiance de fêtes de fin d'année en toute convivialité avec les exposants, les organisateurs et les visiteurs. Il est bien-sûr conseillé de décorer son stand sur le thème de Noël et d'éclairer le stand afin de mettre les créations en valeur à l'aide de lampes, spots, guirlandes lumineuses...

Pour toutes demandes de renseignements concernant ce Marché de Noël veuillez privilégier la transmission par mail.